

J'ai le diplôme d'Aide-soignant

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/ BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Oui	4 sur 8
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	Non	3 sur 6
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	1 sur 3
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui (épreuve de culture générale)	Non	6 sur 8
	Possibilité d'intégrer la formation sans passer les épreuves de sélection (voir organisme)		
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Oui	Non	2 sur 6
CAP Petite Enfance	Non	Non	1 unité professionnelle sur 3
Mention complémentaire aide à domicile	Non	Non	1 sur 3

► Un diplôme de niveau IV (Bac)

Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	Non

► Un diplôme de niveau III (Bac+2)

Infirmier (Diplôme d'Etat)	Une personne titulaire du diplôme d'Aide-soignant et justifiant de 3 années d'expérience dans un emploi correspondant au diplôme d'Aide-soignant peut se présenter au concours d'entrée. Attention ! Concours très sélectif de niveau Bac.
----------------------------	---

J'ai le diplôme d'AMP

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niv V (CAP/BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	5 sur 8
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	1 sur 3
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui (épreuve de culture générale)	Non	4 sur 8
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Oui	Non	4 sur 6
CAP Petite Enfance	Non	Non	1 unité professionnelle sur 3
Mention complémentaire aide à domicile	Non	Non	1 sur 3
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	Non
► Un diplôme de niveau III (Bac+2)			
Educateur de Jeunes Enfants (Diplôme d'Etat)	Une personne titulaire du diplôme d'AMP et justifiant de 3 années d'expérience dans le secteur de la petite enfance peut se présenter au concours d'entrée. Attention ! Concours très sélectif de niveau Bac.		
Educateur Spécialisé (Diplôme d'Etat)	Une personne titulaire du diplôme d'AMP et justifiant de 5 années d'expérience dans un emploi correspondant au diplôme d'AMP peut se présenter au concours d'entrée. Attention ! Concours très sélectif de niveau Bac.		
Infirmier (Diplôme d'Etat)	Une personne titulaire du diplôme d'AMP et justifiant de 3 années d'expérience dans un emploi correspondant au diplôme d'AMP peut se présenter au concours d'entrée. Attention ! Concours sélectif de niveau Bac.		

J'ai le Titre Professionnel d'Assistant de vie aux familles



Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Oui	3 sur 8
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	Non	Non
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Oui	3 sur 8
	Possibilité d'intégrer la formation sans passer les épreuves de sélection (voir organisme)		
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui (épreuve de culture générale)	Non	Non
Auxiliaire de vie sociale (DEAVS)	Oui	Non	2 sur 6
CAP Petite Enfance	Non	Non	1 unité professionnelle sur 3
Mention Complémentaire Aide à domicile	Non	Non	1 sur 3

► Un diplôme de niveau IV (Bac)

Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	1 sur 6

J'ai le diplôme d'Assistant Familial

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niv V (CAP/BEP)			
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	Non	Non
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	2 sur 3
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui (épreuve de culture générale)	Non	Non
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Oui	Non	Non
CAP Petite Enfance	Non	Non	Non
Mention complémentaire aide à domicile	Non	Non	Non
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	1 sur 6

J'ai le diplôme d'Auxiliaire de Puériculture

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/ BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Oui	3 sur 8
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	Non	1 sur 6
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	6 sur 8
	Possibilité d'intégrer la formation sans passer les épreuves de sélection (voir organisme)		
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	1 sur 3
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Le titulaire du diplôme d'Auxiliaire de Puériculture est dispensé de la formation		
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Oui	Non	Non
CAP Petite Enfance	Non	Non	1 unité professionnelle sur 3
Mention complémentaire aide à domicile	Non	Non	1 sur 3
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	Non
► Un diplôme de niveau III (Bac+2)			
Educateur de Jeunes Enfants (Diplôme d'Etat)	Une personne titulaire du Diplôme d'Auxiliaire de Puériculture et justifiant de 3 années d'expérience dans le secteur de la petite enfance peut se présenter au concours d'entrée. Attention ! Concours très sélectif de niveau Bac.		
Infirmier (Diplôme d'Etat)	Une personne titulaire du diplôme d'Auxiliaire de Puériculture et justifiant de 3 années d'expérience dans un emploi correspondant au diplôme d'Auxiliaire de puériculture peut se présenter au concours d'entrée. Attention ! Concours très sélectif de niveau Bac.		

J'ai le BEPA Service aux Personnes

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...

	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niv V (CAP/BEP)			
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	Non	Non
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	1 sur 3
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui pour l'épreuve de culture générale	Non	Non
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Oui	Non	1 sur 6
BAPAAT	Non	Non	Non
CAP Petite Enfance	Non	Non	Les modules d'enseignements généraux + 1 modules sur 3 de l'enseignement professionnel
Mention complémentaire aide à domicile	Non	Non	1 sur 3

► Un diplôme de niveau IV (Bac)

Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Préparateur en pharmacie (BP)	<i>Pas accessible</i>		
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	Non

J'ai le BEP Carrières sanitaires et sociales

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niv V (CAP/BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	Non	Non
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	1 sur 3
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui pour l'épreuve de culture générale	Non	Non
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Oui	Non	2 sur 6
BAPAAT	Non	Non	Non
CAP Petite Enfance	Non	Non	Les modules d'enseignements généraux + 1 modules sur 3 de l'enseignement professionnel
Mention complémentaire aide à domicile	Non	Non	1 sur 3

► Un diplôme de niveau IV (Bac)

Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Préparateur en pharmacie (BP)	Permet de s'inscrire en formation		
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	Non

J'ai le CAPA Services en milieu rural

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/ BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	Non	Non
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	Non
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui pour l'épreuve de culture générale	Non	Non
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Oui	Non	Non
BAPAAT	Non	Non	Non
CAP Petite Enfance	Non	Non	Les modules d'enseignements généraux + 1 modules sur 3 de l'enseignement professionnel
Mention complémentaire aide à domicile	Non	Non	1 sur 3

► **Un diplôme de niveau IV (Bac)**

Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Préparateur en pharmacie (BP)	<i>Pas accessible</i>		
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	Non

J'ai le CAP Petite Enfance

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/ BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	Non	Non
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	2 sur 3
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui pour l'épreuve de culture générale	Non	Non
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Oui	Non	1 sur 6
BAPAAT	Non	Non	Non
Mention complémentaire aide à domicile	Non	Non	1 sur 3

► Un diplôme de niveau IV (Bac)

Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Préparateur en pharmacie (BP)	<i>Pas accessible</i>		
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	Non

► Un diplôme de niveau III (Bac+2)

Educateur de Jeunes Enfants (Diplôme d'Etat)	Une personne titulaire du CAP Petite Enfance et justifiant de 3 années d'expérience dans le secteur de la petite enfance peut se présenter au concours d'entrée. Attention ! Concours très sélectif de niveau Bac.		
--	---	--	--

J'ai le DEAVS

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/ BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Oui	3 sur 8
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	Non	4 sur 6
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	4 sur 8
	Possibilité d'intégrer la formation sans passer les épreuves de sélection (voir organisme)		
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	- Les personnes titulaires du « nouveau » DEAVS (arrêté du 04/06/07) sont dispensées de 2 modules sur 3. - Les personnes ayant obtenu leur DEAVS avant cette réforme du diplôme valident tous les modules
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui (épreuve de culture générale)	Non	3 sur 8
	Possibilité d'intégrer la formation sans passer les épreuves de sélection (voir organisme)		
CAP Petite Enfance	Non	Non	2 unités professionnelles sur 3
Mention complémentaire aide à domicile	Les titulaires de la Mention Complémentaire d'Aide à domicile obtiennent le DEAVS par équivalence		

► Un diplôme de niveau IV (Bac)

Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	1 sur 6

► Un diplôme de niveau III (Bac+2)

Educateur de Jeunes Enfants (Diplôme d'Etat)	Une personne titulaire du DEAVS et justifiant de 3 années d'expérience dans le secteur de la petite enfance peut se présenter au concours d'entrée. Attention ! Concours très sélectif de niveau Bac.		
Educateur Spécialisé (Diplôme d'Etat)	Une personne titulaire du DEAVS et justifiant de 5 années d'expérience dans un emploi correspondant au DEAVS peut se présenter au concours d'entrée. Attention ! Concours très sélectif de niveau Bac.		

J'ai la Mention Complémentaire Aide à Domicile



Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niveau V (CAP/BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Aide médico-psychologique (Diplôme d'Etat d'AMP)	Oui	Non	4 sur 6
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Oui	4 sur 8
	Possibilité d'intégrer la formation sans passer les épreuves de sélection (voir organisme)		
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	2 sur 3
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui (épreuve de culture générale)	Non	3 sur 8
	Possibilité d'intégrer la formation sans passer les épreuves de sélection (voir organisme)		
CAP Petite Enfance	Non	Non	2 unités professionnelles sur 3
DEAVS	Les titulaires de la Mention Complémentaire d'Aide à domicile obtiennent le DEAVS par équivalence		

► Un diplôme de niveau IV (Bac)

Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Non	Non	1 sur 6

J'ai le diplôme de Moniteur Educateur

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niv V (CAP/BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
AMP (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	Non
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui (épreuve de culture générale)	Non	Non
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Non	Non	Non
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Technicien de l'intervention sociale et familiale (Diplôme d'Etat de TISF)	Oui	Non	3 sur 6
► Un diplôme de niveau III (Bac+2)			
Assistant de Service Social (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Educateur de Jeunes Enfants (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Educateur Spécialisé (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Avec 2 ans d'expérience à un poste éducatif : dispense d'1 module sur 4
Educateur technique spécialisé (Diplôme d'Etat)	Non	Non	2 sur 6
Infirmier (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
► Un diplôme de niveau II (Bac+3)			
CAFERUIS	Formation accessible après 4 ans d'expérience dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux		

J'ai le diplôme de TISF

Accessible à la
VAE

Je veux obtenir...	Je suis dispensé(e) des épreuves de sélection		Je suis dispensé(e) de modules de formation
	Ecrites	Orales	
► Un diplôme de niv V (CAP/BEP)			
Ambulancier (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
AMP (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Aide Soignant (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	Non
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	Non	Non	Non
Assistant Familial (Diplôme d'Etat)	Non	Non	Non
Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'Etat)	Oui (épreuve de culture générale)	Non	Non
Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)	Non	Non	Non
► Un diplôme de niveau IV (Bac)			
Moniteur Educateur (Diplôme d'Etat)	Oui	Non	2 sur 4
► Un diplôme de niveau III (Bac+2)			
Pour les diplômes d'Etat d'Assistant de Service Social, d'Educateur de Jeunes Enfants, d'Educateur spécialisé et d'Eucateur Technique spécialisé, aucune validation possible ni dispense d'épreuves			
► Un diplôme de niveau II (Bac+3)			
CAFERUIS	Formation accessible après 4 ans d'expérience dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux		

Je veux : J'ai :	Assistant de service social (Diplôme d'Etat)	Educateur de Jeunes Enfants (Diplôme d'Etat)	Educateur spécialisé (Diplôme d'Etat)	Educateur Technique spécialisé (Diplôme d'Etat)
Assistant de service social (Diplôme d'Etat)		Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 6
Educateur de Jeunes Enfants (Diplôme d'Etat)	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 épreuves sur 4		Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 3 modules sur 6
Educateur spécialisé (Diplôme d'Etat)	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 épreuves sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 4		Dispense de l'épreuve écrite Validation de 4 modules sur 6
CESF (Conseiller en économie sociale et familiale)	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 épreuves sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 6
Educateur Technique spécialisé (Diplôme d'Etat)	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 épreuves sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 4	Dispense de l'épreuve écrite Validation de 2 modules sur 4	

A noter : aucun diplôme ne valide de modules du CAFERUIS (diplôme d'Etat de niveau II). Seuls dans la liste ci-dessus les titulaires des diplômes d'Educateur spécialisé et d'Educateur technique spécialisé permettent de bénéficier d'un allègement de 70h de la durée totale de la formation. Mais attention, les personnes bénéficiant de cet allègement doivent cependant passer tous les examens.